



QUELLE POLITIQUE DE FORMATION EN MATIÈRE DE TRAVAIL SOCIAL DE RUE ?

QUELQUES QUESTIONS QUI SE POSENT AU RÉSEAU INTERNATIONAL

Par Jean Blairon - Directeur de l'asbl RTA

La présente note doit être lue comme un complément à notre contribution au séminaire organisé par Dynamo International à Ittre en Belgique du 19 au 23 octobre 2009. Nous y avons tenté de construire un cadre de réflexion pour répondre à la question *Quelle politique de formation pour le Réseau international des travailleurs de rue ?*

Cette note s'appuie sur les éléments issus d'une première réflexion évaluative relative au récent séminaire de Prague et sur un échange approfondi avec Helder Luis Santos et Edwin de Boevé à propos de la politique de formation que le Réseau International est en mesure de développer dans le cadre du programme européen Progress.

QUELLE LÉGITIMITÉ EN MATIÈRE DE POLITIQUE DE FORMATION DANS LE RÉSEAU ?

Une première remarque s'impose : la politique de formation développée par le Réseau ne peut en aucun cas servir à construire une image d'insuffisance des travailleurs qui le composent. Nous ne sommes pas dans une situation de manque (de formation), mais bien dans une optique stratégique de renforcement et de développement.

Evoquer le terme de renforcement ne postule pas non plus une quelconque faiblesse : il s'agit plutôt de saisir toutes les **virtualités** des pratiques des membres, à savoir tout ce qu'elles contiennent **en puissance**.

Une première clarification s'impose donc : il s'agit de se rendre capables de distinguer des objets légitimes en référence aux publics qui y correspondent.

Ainsi, s'il est légitime d'imaginer une formation (éventuellement certificative) au **métier** de travailleur social de rue destinée à un public qui ne le pratique pas (encore), il est tout aussi important d'imaginer des cursus qui permettent aux membres d'échanger sur le **capital façonnier** qu'ils ont construit dans l'expérience.

Nous avons forgé le terme « capital façonnier » (qui, en français, rime et s'oppose au capital foncier et au capital financier) pour désigner les savoirs construits dans l'expérience par le collectif de travailleurs, qui constitue d'ailleurs leur propriété¹.

Alors que les ouvriers du XIX^{ème} siècle en appelaient à une révolution qui consacre la **richesse de leurs bras**, créant littéralement des objets où se lisait « le génie de l'activité humaine », les travailleurs sociaux de rue, avec d'autres, sont en mesure de revendiquer que soit reconnue **la richesse de leur capacité de mise en relation, de construction d'une société** qui ne se crée pas à travers la guerre de tous contre tous.

1 : Cfr J. Blairon et J. Fastrès, « La révolution que nous attendons... », in www.intermag.be



Quelle politique de formation en matière de travail social de rue?

Un troisième objet nous paraît devoir concerner la **dimension politique de l'action**. Nous la voyons à un double niveau. D'abord, il convient de prendre la mesure du rôle politique des travailleurs sociaux de rue, qui peuvent servir d'intermédiaires avec les autorités, qui doivent négocier avec elles, construire avec elles toutes sortes de **transactions**.

Mais il convient alors d'affirmer que la politique de formation touchant au travail de rue doit aussi envisager de **former les politiques eux-mêmes aux réalités sociales** qu'ils ne connaissent guère.

Si l'on veut prendre les termes de Luc Boltanski, ceux qui sont en charge de confirmer la « réalité de la réalité » (par exemple les instances politiques) doivent pouvoir être confrontés au « monde », à savoir à ce qui, dans « le flux de la vie », échappe aux modes d'appréhension et aux schémas interprétatifs qui ont été construits pour instituer la réalité.

Un premier **analyste** peut ici être pointé pour évaluer les politiques de formation qui seront mises en oeuvre : s'adresseront-elles au seul public des travailleurs ou reconnaîtront-elles, par la définition de leur objet et de leurs publics, la contribution des travailleurs sociaux de rue à la construction de la société ?

QUELLES ARTICULATION AVEC LES INSTITUTIONS DE PRODUCTION DES SAVOIRS ?

Si l'on étudie l'articulation des pratiques sociales et des institutions de connaissance (comme les universités), on observe parfois de bien curieuses manières de faire. Il arrive en effet parfois que des objets nouveaux se mettent tout-à-coup à intéresser des professionnels de la formation et de la recherche, qui entament alors une démarche curieuse : au lieu de tenter de comprendre, de rendre raison, de considérer ces pratiques pour ce qu'elles sont (soit une innovation), on dirait qu'il s'agit de déverser sur elles des choses déjà existantes.

Nous avons affaire dans ce cas de figure à un marché à produire.

Parfois, même, les pratiques sociales sont abordées sous le mode de la croisade et de la conversion : comme la civilisation occidentale a pu croire (ou feindre de croire) qu'elle était en mesure d'apporter la civilisation aux « sauvages », certaines institutions de production des connaissances pensent apporter la (leur) science aux travailleurs et aux innovateurs.

Certes l'articulation de niveaux différents (les pratiques, les théories, les politiques) a toujours constitué un apport considérable, mais seulement dans les cas où cet apport était circulaire et reconnu comme tel.

Un deuxième **analyste** pour les politiques de formation qui vont se développer sera dans ce cas l'étude des **réciprocités entre les niveaux** (pratiques, théories, politiques) et entre les acteurs qui s'en prétendent les responsables.

Quelle politique de formation en matière de travail social de rue?

LES LIMITES DE LA FORMATION

En matière de travail social de rue, tout ne s'apprend pas dans des programmes de formation.

C'est la relation aux publics qui construit le travailleur de rue et qui, un jour, l'institue comme tel. Nous pensons en effet que si l'on demandait aux travailleurs « quand vous êtes-vous senti être un travailleur de rue », ceux-ci évoqueraient inmanquablement une manière d' **adoubement par les bénéficiaires** , ceux-ci leur accordant confiance et les reconnaissant comme des « semblables/différents ».

Ces épreuves d' « institution » du travailleur par son public ne passent pas par la formation.

Certes, celle-ci peut aider, notamment si elle inclut un travail sur les représentations, travail en dehors duquel le travailleur a peu de chances de créer cette **forme coopérative improbable que constitue son travail avec les bénéficiaires**.

De la même manière, la vie du Réseau implique, par homologie, une capacité de ses membres à entrer dans une logique coopérative. Cette « entrée » n'est réussie que par un **adoubement des partenaires**, reconnaissant que le membre a pu transcender au moins partiellement sa situation et ses intérêts personnels

Un troisième **analyseur** de la politique de formation consistera donc dans sa capacité à définir ses limites.

D'INNOMBRABLES CHEVAUX DE TROIE

La collaboration avec des instances extérieures (organismes et institutions de formation, experts, universités...) risque aussi, évidemment, d'introduire des repères, des modes de raisonnement, des concepts inspirés par ce que le travail de rue essaie justement de combattre.

Un exemple facile est la marchandisation du travail social. Celle-ci s'avance à visage couvert en imposant des modèles dominants comme seuls légitimes : processus qualité, méthodes de planification de l'action qui rendent toute participation et toute co-production avec le public impossible, schémas opérationnalistes porteurs d'une instrumentalisation de l'action, etc.

Sous couvert d'apprentissage de l'évaluation, de la « méthodologie du projet », ce sont bien souvent des modes de pensée dominants qui s'infiltrent dans les pratiques pour en changer le sens.

Un quatrième **analyseur** sera donc la présence ou non d'une analyse politique critique de toutes les « méthodologies » apparemment neutres que la politique de formation véhiculera.

DEUX CHANTIERS MAJEURS ?

Il n'y a pas de travail de rue légitime sans participation, co-construction, travail réciproque sur les représentations, mise en question des évidences qui structurent silencieusement les pratiques.



Quelle politique de formation en matière de travail social de rue?

Le réseau international constitue à ce titre une ressource précieuse puisque chacun de ses membres institués pourrait constituer, pour les plates-formes nationales, une ressource réflexive et évaluative extraordinaire.

Un premier chantier pourrait donc consister en l'organisation de ces « missions croisées », y compris en matière de politique de formation.

Un **analyseur** intéressant en la matière pourrait se construire à partir de la question : qui sont les experts ? (Par exemple les membres issus des pays du Sud seraient-ils acceptés comme tels par les pays européens ?).

Un deuxième chantier consistera à réussir l'articulation des initiatives internes et externes en matière de politique de formation, de telle manière qu'elle assure **la reconnaissance du réseau comme opérateur d'ensemble légitime**.

Il n'est pas exclu que les réussites du Réseau international ne deviennent un capital à conquérir, à se distribuer, à démanteler, à s'arracher.

Le modèle des facultés ouvertes semble à ce sujet le plus prometteur, puisque dans ce modèle, les forces sociales et les forces universitaires s'allient à égalité, dans la construction des programmes, la désignation des professeurs, la gestion de la faculté.

Un réseau d'universités intéressées par le travail de rue pourrait-il entrer dans une telle logique de coopération ?

Notre dernier **analyseur** sera en tout cas le degré **d'égalité** qui sera mis en oeuvre dans les collaborations avec des opérateurs externes au Réseau.

Nous avons proposé à Ittre la formule « toute politique de formation équivaut à la formation d'une politique et inversement ».

La politique de formation mise en oeuvre par le Réseau dans le cadre du programme Progress décidera en tout cas en partie de l'avenir politique du Réseau, et notamment de la fidélité de ses membres à ses engagements fondateurs.